



# Coup d'œil sur les avantages sociaux des retraités

Comité permanent sur les régimes d'assurance

Automne 2016

ISBN : 978-1-4605-1310-1

## SOINS DENTAIRES - RÉSULTATS DU SONDAGE

### Nous vous avons entendus

Au printemps 2016, nous vous avons demandé de répondre à un sondage pour connaître votre opinion au sujet de votre régime actuel.

Le sondage et le bulletin ont été envoyés à 8 108 participants au régime, dont 4 571 ont répondu. Il s'agit d'un excellent taux de réponse – 56 %. **Merci de votre participation enthousiaste!**

### Objectifs du sondage...

Les questions du sondage étaient formulées pour :

- ✓ comprendre les données démographiques des participants au régime;
- ✓ sensibiliser les participants à la couverture actuelle des soins dentaires et au guide des honoraires;
- ✓ se faire une idée de l'accès aux soins dentaires;
- ✓ demander aux participants s'ils préfèrent le guide des honoraires de 2015 et, le cas échéant, s'ils acceptent de payer une prime mensuelle plus élevée.

### Résultats...

74 % sont surpris des frais dentaires et ne vont pas au dentiste pour cette raison

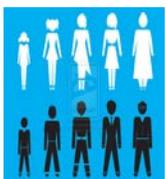
60 % acceptent l'augmentation du taux et le passage au guide des honoraires de 2015

46 % ont dit mieux comprendre la couverture après avoir lu le bulletin

### Répondants...



- ✓ 96 % sont du N.-B.
- ✓ 65 % viennent des comtés de York, Saint John et Westmorland



- ✓ 59 % sont des femmes
- ✓ 41 % sont des hommes
- ✓ 56,5 % sont âgés de 60 à 69 ans



- ✓ 57 % ont la couverture familiale
- ✓ 43 % ont la couverture individuelle



- ✓ 82 % vont chez le dentiste chaque année
- ✓ 86 % vont chez le dentiste pour des examens et des nettoyages

À compter du 1<sup>er</sup> février 2017, la couverture sera calculée selon le guide des honoraires de 2015, et vos taux augmenteront en :

- janvier 2017 pour ceux qui payent à partir de leur prestation de pension mensuelle; ou
- février 2017 pour ceux qui payent par prélèvement automatique.

	Taux actuels	Nouveaux taux	Augmentation mensuelle
Couverture individuelle	20,15 \$	<b>27,98 \$</b>	7,83 \$
Couverture familiale	40,29 \$	<b>55,95 \$</b>	15,66 \$

La couverture des soins dentaires est facultative. Si vous souhaitez changer ou annuler la couverture à partir de maintenant, remplissez le formulaire ci-joint ou communiquez avec un conseiller en prestations au 1-800-561-4012 ou au 506-453-2296. Si vous choisissez d'annuler votre couverture, vous ne pouvez pas adhérer au régime de nouveau à une date ultérieure.

### Comité permanent sur les régimes d'assurance (CPRA)

Le gouvernement assure lui-même les régimes d'avantages sociaux des retraités, et le CPRA est responsable de la surveillance et de l'examen continu de vos régimes. L'objectif du CPRA est de tenir les retraités au courant des tendances qui influent sur les régimes et les taux.

Cela étant dit, certains retraités ont informé le CPRA qu'ils souhaitent voir une augmentation de la couverture et comprendre la façon dont les taux sont fixés. Les examens annuels des régimes sont en cours – vous recevrez bientôt d'autre information et un bulletin renouvelé.